Recommandations pédagogiques pour la réussite des stages en entreprises pour une meilleure employabilité

Anis Hamrouni [1] Nabil Mrabet [1]
1 Département SEG - ISET Kairouan, 3199 Kairouan Tunisie

***Abstract*—L'enseignement Technologique inclut dans son cursus plusieurs périodes de stage en entreprise qui permettent de parfaire la formation académique par l'acquisition d'une expérience pratique et par une insertion dans la vie professionnelle.**

Ces périodes en entreprise sont très valorisantes et donnent à l'étudiant(e) la possibilité d'entrer dans le monde du travail avec une première approche des entreprises. Dans cet esprit, l'ISET a rendu les stages obligatoires. La réussite du stage nécessite une attention particulière. Afin d'atteindre cet objectif, un accompagnement pédagogique adéquat doit être mis en place ainsi que tout un processus respectant une charte qualité bien définie.

La collaboration du milieu professionnel avec l'établissement universitaire est indispensable. L'encadreur professionnel devient un partenaire stratégique. Il agit en tant que personne-ressource auprès de l'étudiant. Il l'encadre durant tout son stage. En plus de l'évaluer, il le guide et le conseille dans la réalisation d'un projet de stage. En contrepartie, le stage permet à l'étudiant d'aborder avec confiance la pratique de sa profession.

Le stage est une activité obligatoire pour tous les étudiants inscrits à l'ISET, on distingue 3 types de stages en entreprise : Stage d'initiation d'une durée d'un mois à la fin de la première année, Stage de perfectionnement d'un mois à la fin de la deuxième année et Stage de projet de fin d'études de trois mois au cours du deuxième semestre de la troisième

L'objectif de cet article est de présenter quelques recommandations pédagogiques pour la réussite des stages dégagées suite à une enquête réalisée auprès des étudiants stagiaires et des entreprises.

Keywords : Stages, ISET, compétences, pédagogie, employabilité

I. INTRODUCTION

Le stage est une importante période de transition entre votre établissement de formation et le milieu professionnel. Il permet d'évaluer les connaissances acquises et les habilités développées depuis le début du programme d'études. Ce stage vise à :

- Consolider les attitudes et les comportements professionnels développés au cours de la formation ;
- Renforcer les habilités acquis durant la formation ;
- Prendre conscience des changements de perception qu'entraîne une implication réelle dans le milieu professionnel ;
- Se préparer à fonctionner dans un milieu professionnel.

Dans le cadre de la mise en œuvre du système LMD et du projet d'appui à la qualité de l'enseignement supérieur, une réflexion sur la qualité des stages a été menée en vue d'une amélioration continue de la formation.

La réforme LMD en Tunisie réserve aux stages une place de choix dans la stratégie de formation universitaire ayant comme majeure priorité l'insertion professionnelle des futurs diplômés.

La professionnalisation de la formation universitaire, comme principal caractère de la réforme LMD, vient gagner du terrain par rapport à la fonction académique. Cette nouvelle définition de la fonction de la formation universitaire a été construite sur les 7 principes suivants :

- La lisibilité
- La flexibilité
- La comparabilité
- La diversification
- La polyvalence
- L'équivalence
- La mobilité

II. LE STAGE DANS L'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET SES OBJECTIFS

Le développement des stages est aujourd'hui fondamental en matière d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes.
En effet, le stage permet la mise en œuvre de connaissances théoriques dans un cadre professionnel et donne à l'étudiant une expérience du monde de l'entreprise et de ses métiers.
La formation pratique des étudiants[1] au sein des administrations, des entreprises ou des établissements publics ou privés est une composante essentielle du système de la formation universitaire. Elle s'inscrit dans les missions dudit système qui consistent au renforcement de l'employabilité des diplômés et à la préparation des étudiants à la création des entreprises.
Visant la professionnalisation des étudiants, les crédits des stages seront comptabilisés à la fin de la formation (semestre 6) comme suit :

- stage d'initiation : 5 crédits
- stage de perfectionnement : 5 crédits
- stage de fin d'études : 20 crédits

Université : D.G.E.T.	Etablissement : Réseau I.S.E.T.	Licence	Appliquée	x
			Fondamentale	
Domaine de formation :	Sciences Appliquées et Technologie.	Mention	GE: Parcours Automatismes et Informatique Industrielle	

Semestre 6

N°	Unité d'Enseignement	Nature de l'UE (fondamentale/ Transversale/ Optionnelle)	Elément Constitutif d'UE (ECUE)	Volume horaire semestriel	Volume Horaire Hebdomadaire			Crédits		Coefficients		Régime d'examen
					Cours	TD	Autre	continu	UE	ECUE	UE	continu
1	Stage d'Initiation	Fondamentale	Stage d'Initiation entre semestre 1 et Semestre 2 du Tronc Commun.	0	0	0	4 semaines	5	5	5	4	x
2	Stage de Perfectionnement	Fondamentale	Stage de Perfectionnement entre Semestre 3 et Semestre 4 du Parcours.	0	0	0	4 semaines	5	5	5	6	x
3	Stage de fin du Parcours	Fondamentale	Stage de Fin du Parcours.	0	0	0	15 semaines	20	20	20	20	x
TOTAL				0	0				30		30	

La finalité du stage s'inscrit dans un projet pédagogique et n'a de sens que par rapport à ce projet. Dès lors le stage :

- Permet la mise en pratique des connaissances en milieu professionnel ;
- Facilite le passage du monde de l'enseignement supérieur à celui de l'entreprise.
- Permettre aux Etudiants de faire la synthèse de leurs connaissances et d'acquérir les comportements et l'autonomie nécessaires à la professionnalisation.
- Permettre aux Enseignants de l'ISET d'utiliser le rapport de stage ou le PFE comme support pédagogique et d'établir des relations permanentes avec les Entreprises partenaires
- Permettre aux « Clients » Entreprises de disposer de résultats d'études scientifiques répondant à leurs besoins et à la problématique exposée
- Permettre au Jury de la Licence d'évaluer les compétences acquises par les étudiants
- Permettre aux Etudiants et Enseignants des ISETs de faire reconnaître leurs compétences auprès du monde industriel.

La formation pratique vise à la réalisation des objectifs communs entre l'établissement d'enseignement supérieur et de recherche et les administrations, les entreprises ou les établissements publics ou privés, et entre l'étudiant, et de permettre à celui-ci de :

- Connaître leur réalité et les conditions de leur travail.
- Acquérir des connaissances, des habiletés et des compétences liées au programme de formation relatif au parcours qu'il poursuit.
- Affiner ses habiletés de communication et lui apprendre le travail individuel et collectif.
- Mettre en pratique ses connaissances théoriques.
- Acquérir une culture technologique et technique qui suit le développement des méthodes de travail et de production.

[1] Loi n° 2009-21 du 28 avril 2009, fixant le cadre général de la formation pratique des étudiants de l'enseignement supérieur au sein des administrations, des entreprises ou des établissements publics ou privés

- Contribuer à la structuration de son cursus de formation, au développement de son esprit d'initiative et à son habilitation à créer son propre projet.
- Construire son projet professionnel, rationaliser le choix de son futur métier et faciliter son insertion dans le marché de l'emploi.

La formation pratique vise à permettre aux administrations, entreprises ou établissements publics ou privés de :

- Profiter directement de l'activité de l'étudiant en formation auprès d'elle et de découvrir de nouvelles compétences.
- Concrétiser le partenariat scientifique et technologique à travers l'interaction avec les enseignants universitaires et les étudiants.
- Sélectionner les compétences nécessaires qui lui permettent de renforcer ses ressources humaines.

Ces enjeux vont donc bien au-delà de la simple séquence en entreprise, les stages et le PFE sont l'occasion pour l'Etudiant de s'intégrer dans le monde professionnel, de découvrir les compétences utiles à son futur emploi, et pour l'entreprise la possibilité de découvrir les capacités du futur embauché, de participer au développement de ses compétences.
Pour garantir la réussite de ce partenariat, l'Etudiant, les Encadrants professionnels et les Enseignants de l'ISET doivent respecter un certain nombre de points clés du processus des Stages et PFE

III. Le processus des Stages en Entreprise

Dans le cadre des parcours de la licence appliquée, il est prévu un stage d'initiation (découverte de l'organisation de l'entreprise et des métiers) un stage de perfectionnement (Observation d'un poste de travail et exercice des principales activités d'un emploi) et un Projet de fin d'étude. Pour ces différentes séquences en entreprise, la démarche est la suivante :

Etape du processus	Objectifs	Résultats attendus
1. Définir le cadre de l'étude avec le Responsable de l'entreprise et l'Encadrant de l'ISET	- Définir les modalités de déroulement du stage, du PFE - Définir les activités de l'Etudiant - Formaliser le thème du PFE	- Le calendrier de la période, les conditions d'accueil sont définis - Les Encadrants universitaire et professionnel sont désignés - Une convention de stage est signée - Le contenu des PFE est validé par l'équipe pédagogique
2. Attribuer les stages et confirmer la participation des Etudiants	- Valider les sujets de PFE suivant le programme d'études - Préciser les exigences et les comportements attendus en entreprise - Assurer le suivi administratif des périodes en entreprise (livret de stage)	- Une liste d'entreprises, de stages, de PFE est proposée aux étudiants - Une répartition est faite collectivement - Les conventions sont signées (Engagement des Etudiants) - Les activités, les compétences et connaissances acquises dans le cadre

		de la période en entreprise, sont conformes au Référentiel de la licence appliquée - Faire valider le choix du thème industriel par une commission d'approbation
3- Suivre les Etudiants et encadrer les stages	- Conseiller les Etudiants lors de visites en entreprise - Assurer les relations avec l'Encadrant professionnel - Evaluer la qualité de la séquence en entreprise (satisfaction du stagiaire et de l'entreprise) - Apporter un appui méthodologique et technique à la formalisation du PFE - Permettre à l'Etudiant d'acquérir les compétences exigées dans le référentiel des activités professionnelles, de conduire le projet proposé par l'entreprise	- Une visite en cours de stage permettant d'évaluer : le niveau de technicité la compatibilité avec les objectifs pédagogiques définis par le Référentiel (complémentarité avec la formation en ISET, développement des compétences essentielles) - Vérifier la compréhension par l'Etudiant du travail à fournir et du plan de présentation du rapport (soutenance de PFE) L'Equipe enseignante apporte les compléments de formation nécessaire à la réalisation du thème, les conseils méthodologiques pour structurer sa démarche.
4- Formalisation du rapport de stage, du PFE	- Conseiller les Etudiants pour la mise en forme, la présentation du rapport de stage ou du PFE (plan, corrections des documents de travail) - Conseiller les Etudiants pour la soutenance orale	Les compétences à mettre en évidence : - savoir s'intégrer dans une équipe, - comprendre l'environnement de l'entreprise, du service, du poste de travail - réaliser un travail suffisant dans sa spécialité, conformément au référentiel. - respecter les engagements et le contrat, les délais, l'atteinte des objectifs - développer son autonomie
5- Soutenance du rapport ou du PFE et validation par le Jury	- Constituer un jury mixte Entreprise/ISET - Assurer la promotion de l'ISET auprès du monde industriel et de l'Enseignement Technologique Supérieur - Permettre aux examinateurs d'évaluer les compétences de l'Etudiant exigées dans le Référentiel de diplôme, la licence	- Le rôle des membres du jury est défini - Une grille d'évaluation est spécifiée - L'organisation de la soutenance est définie (présentation, soutenance, questionnement, délibération du jury) - La gestion administrative de l'épreuve est assurée

IV. METHODOLOGIE DE RECHERCHE STAGE EN ENTREPRISE :

Les critères à prendre en compte pour le choix d'un stage peuvent être résumé comme suit :

- Compatibilité avec les objectifs pédagogiques du Référentiel de formation
- Volume de travail suffisant pour fournir un travail d'équipe aux Etudiants
- Spectre assez large pour constituer une synthèse des connaissances, recouvrir le maximum de compétences du Référentiel de la Licence Appliquée ou Co construite
- Définition précise des activités à réaliser pour chaque étudiant, formulation des résultats attendus
- Proximité de l'entreprise d'accueil, disponibilité de l'Encadrant en entreprise
- Désignation d'un interlocuteur privilégié dans l'entreprise (encadrement, suivi de l'Etudiant)
- Réalisation des activités dans le temps défini par la durée du stage ou PFE en entreprise, compatibilité avec les moyens de l'entreprise ou de la plate forme technologique et ressources de l'ISET.

La méthodologie de recherche peut se présenter comme suit :

1- Pour chaque Département ou spécialité, rédiger un cahier des charges fonctionnel à partir d'une étude, d'un problème proposé par l'entreprise et toujours en relation avec les compétences à acquérir.

2- Contacter les Entreprises par des visites, des courriers, par des présentations des Départements, des parcours de formation des ISETs, des rencontres thématiques.
Un fichier des entreprises actualisé par les comptes rendu de visites des Enseignants doit être disponible dans chaque département. (Ou à la COREES)

3- Recueillir les propositions de stage et clarifier la demande, le besoin de l'entreprise plusieurs réunions seront peut être nécessaire avec l'Equipe pédagogique des Enseignants
Vérifier la faisabilité technique et les ressources à mettre à disposition des Etudiants
Vérifier la compatibilité avec le cahier des charges

4- Choisir les thèmes et activités en entreprise, sous la responsabilité du Directeur de département, s'assurer que l'activité de l'Etudiant en Licence professionnelle est bien d'un niveau suffisant en regard du plan d'études et des objectifs des UE.
Revoir l'entreprise éventuellement pour enrichir le stage ou le proposer à d'autres Etudiants

5- Communiquer la décision à l'entreprise avec justification des choix
Conclure par la convention qui est un contrat entre l'Etudiant, l'Entreprise et l'ISET.

V. COMPETENCES À EVALUER

(Exemples de compétences suivant les Référentiels Plans d'études, Fiches matières des UE)

C1 S'INFORMER

C11- Identifier, sélectionner, utiliser et gérer l'information
- les besoins en information sont définis
- la sélection d'information est suffisante par rapport au problème posé

C 12- Rédiger un document de synthèse
- les documents sont clairs, lisibles, exploitables
- la syntaxe et l'orthographe sont respectés (outils informatiques utilisés)
- le document est conforme aux exigences normatives et conventionnelles
- les résultats sont exacts et permettent la prise de décision

C13- Dialoguer avec des partenaires
- les différents partenaires sont identifiés et l'information adaptée

C15- Exposer oralement
- l'exposé est soigneusement préparé
- la présentation de l'exposé utilise les moyens adaptés

- la qualité de l'argumentation technique et économique permettant la prise de décision

VI. UN EXEMPLE DE BAREME DE L'EPREUVE RAPPORT DE STAGE PFE

A. Points importants à prendre en considération pour l'épreuve

Les compétences acquises dans la Licence Appliquée imposent aux Candidats de maîtriser et mettre en œuvre :

- des compétences techniques de la spécialité ou du parcours, des UE optionnelles
- des compétences à caractère plus global relatives à la conduite de projet, aux modes d'organisation, de gestion, au management de l'entreprise.

Les activités en entreprise, la conduite d'un projet intégrant des contraintes techniques et économiques authentiques, de réelles relations client-fournisseur, une définition précise des tâches à réaliser en autonomie au sein d'une équipe.

Les activités attendues de l'Etudiant en Licence Appliquée sont définie dans un contrat avec l'Entreprise, représentée par l'encadrant professionnel, faisant apparaître les tâches personnelles, les activités réalisées en équipe d'Etudiants ou de Personnels de l'entreprise, les tâches sous-traitées.

- Pour chaque activité en entreprise ou PFE, les Equipes pédagogiques présentent :
- La demande, les besoins du Client, les objectifs généraux à atteindre, les contraintes particulières de l'environnement de l'entreprise
- L'Equipe enseignante propose pour chaque Etudiant un contrat individuel d'une durée conforme à celle définie dans l'UE, ou stage en entreprise (Initiation, perfectionnement)

B. Conditions de réalisation de l'évaluation ponctuelle, soutenance

- Présentation des activités en entreprise = 30 mn
- Présentation des travaux, réalisations le candidat procède à une description des activités conduites, des situations de travail en entreprise, de sa réalisation, faisant apparaître la valeur ajoutée de son étude, l'atteinte des objectifs du projet, les résultats = 45 mn
- entretien avec la commission et jury d'évaluation = 25 mn

Répartition des coefficients :

- soutenance et qualité du dossier 25 pts
- présentation et qualité de la réalisation 25 pts
- compétences liées à la réalisation contrat individuel proposition de note à partir du travail semestres de licence 20 pts
- évaluation du jury 45 pts
- capacité d'expression et de communication 20 pts

VII. CHARTE QUALITÉ DES STAGES

A. CHAMPS, DEFINITION

1) Le champ de la charte : Le champ de la charte concerne tous les stages d'étudiants en entreprise, sans préjudice des règles particulières applicables aux professions réglementées.
2) Le stage : La finalité du stage s'inscrit dans un projet pédagogique et n'a de sens que par rapport à ce projet. Dès lors le stage :
   - Permet la mise en pratique des connaissances en milieu professionnel ;
   - Facilite le passage du monde de l'enseignement supérieur à celui de l'entreprise.

Le stage ne peut en aucun cas être assimilé à un emploi.

B. ENCADREMENT DU STAGE

1) La formalisation du projet de stage

Le projet de stage fait l'objet d'une concertation entre un enseignant de

l'établissement, un membre de l'entreprise et l'étudiant.
Ce projet de stage est formalisé dans la convention signée par l'établissement d'enseignement, l'entreprise et le stagiaire.
Le thème du projet doit coïncider avec un besoin existant dans le milieu hôtelier et touristique. Il doit répondre à une problématique centrale qui se résume généralement à une seule question centrale.
Il est recommandé d'éviter les thèmes trop vagues dans lesquels l'étudiant risque de se perdre et de perdre du temps dans la délimitation du projet.
Lors de la détermination du thème du rapport l'étudiant doit prendre en considération plusieurs critères :

- Sa maîtrise du thème choisi (connaissances préalables)
- L'existence d'une documentation accessible et suffisante pour ce thème
- La possibilité d'entreprendre le projet dans l'unité d'accueil disponible
- La disponibilité des informations, nécessaires à la validation empirique
- Le temps nécessaire à la réalisation du projet
- La disponibilité d'encadreurs (pédagogique et professionnel) pouvant l'orienter convenablement

2) La convention

La convention précise les engagements et les responsabilités de l'établissement d'enseignement, de l'entreprise et de l'étudiant. Les rubriques obligatoires sont mentionnées en annexe à la charte.

3) Durée du stage

- La durée du stage est de 15 semaines au moins
- La durée du stage figure explicitement dans la convention de stage.

4) Les responsables de l'encadrement

Tout stage fait l'objet d'un double encadrement par :

- un enseignant de l'établissement ;
- un membre de l'entreprise.

L'enseignant et le membre de l'entreprise travaillent en collaboration, sont informés et s'informent de l'état d'avancement du stage et des difficultés éventuelles.
Le responsable du stage au sein de l'établissement d'enseignement est le garant de l'articulation entre les finalités du cursus de formation et celles du stage, selon les principes de la présente charte.

5) Evaluation

a - Evaluation du stagiaire

L'activité du stagiaire fait l'objet d'une évaluation qui résulte de la double appréciation des responsables de l'encadrement du stage. L'établissement d'enseignement décide de la valeur qu'il accorde aux stages prévus dans le cursus pédagogique.
L'évaluation est portée dans une « fiche d'évaluation » qui, avec la convention, constitue le « dossier de stage ». Ce dossier de stage est conservé par l'établissement d'enseignement.

b - Evaluation du stage

Les signataires de la convention sont invités à formuler une appréciation de la qualité du stage.

C. ENGAGEMENT DES PARTIES

1) L'étudiant vis-à-vis de l'entreprise

L'étudiant s'engage à :

- réaliser sa mission et être disponible pour les tâches qui lui sont confiées ;
- respecter les règles de l'entreprise ainsi que ses codes et sa culture ;
- respecter les exigences de confidentialité fixées par l'entreprise ;
- rédiger, lorsqu'il est exigé, le rapport ou le mémoire dans les délais prévus ; ce document devra être présenté aux responsables de l'entreprise avant d'être soutenu
  (si le contenu le nécessite, le mémoire pourra, à la demande de l'entreprise, rester confidentiel).

2) L'entreprise vis-à-vis de l'étudiant

L'entreprise s'engage à :

- proposer un stage s'inscrivant dans le projet pédagogique défini par l'établissement d'enseignement ;

- accueillir l'étudiant et lui donner les moyens de réussir sa mission ;
- désigner un responsable de stage ou une équipe tutorale dont la tâche sera de
    a. guider et conseiller l'étudiant ;
    b. l'informer sur les règles, les codes et la culture de l'entreprise ;
    c. favoriser son intégration au sein de l'entreprise et l'accès aux informations nécessaires;
    d. l'aider dans l'acquisition des compétences nécessaires ;
    e. assurer un suivi régulier de ses travaux ;
    f. évaluer la qualité du travail effectué ;
    g. le conseiller sur son projet professionnel ;

- rédiger une attestation de stage décrivant les missions effectuées qui pourra accompagner les futurs curriculum vitae de l'étudiant.

3) L'établissement d'enseignement supérieur vis-à-vis de l'étudiant

L'établissement d'enseignement s'engage à :

- définir les objectifs du stage et s'assurer que le stage proposé y répond ;
- accompagner l'étudiant dans la recherche de stage ;
- préparer l'étudiant au stage ;
- assurer le suivi de l'étudiant pendant la durée de son stage, en lui affectant un enseignant qui veillera au bon déroulement du stage ; mettre à la disposition de ce dernier les outils nécessaires à l'appréciation de la qualité du stage par l'étudiant ;
- pour les formations supérieures qui l'exigent, le guider et le conseiller dans la réalisation de son rapport de stage ou de son mémoire et organiser la soutenance en permettant à un représentant de l'entreprise d'y participer.

4) L'entreprise et l'établissement d'enseignement

L'entreprise et l'établissement d'enseignement supérieur veillent à échanger les informations nécessaires avant, pendant et après le stage. Ils respectent par ailleurs leurs règles respectives de confidentialité et de déontologie.

5) L'étudiant vis à vis des établissements d'enseignement

L'étudiant s'engage à fournir l'appréciation de la qualité de son stage à son établissement d'enseignement.

VIII. ENQUETE SUR LE DEROULEMENT DES STAGES

L'établissement universitaire devrait gérer et contrôler de façon périodique, le processus de recueil d'informations aussi bien auprès des étudiants en cours de formation qu'auprès des étudiants diplômés. Par ailleurs, il s'agit de faire une veille systématique du marché de l'emploi dans la région et ce moyennant le recueil d'informations auprès des entreprises et des établissements et administrations publiques implantés dans la région de Kairouan. Le recueil d'information se fera moyennant la technique d'enquête selon l'organigramme suivant :

Les enquêtes réalisées

Enquêtes Etudiants 1. Etudiants en cours de Formation (3ème année) 2. Etudiants diplômés de l'ISET	**Enquête Entreprises / Etablissements et administrations publiques**
Méthodologie Enquête Auto Administrée et Supervisée	**Méthodologie** Enquêtes-en face à face avec le responsable Ressources Humaines sur le lieu de travail
Objet du questionnaire ▪ La formation à l'ISET de Kairouan ▪ Les stages (SI/SP/PFE) ▪ Satisfaction et attentes par rapport au déroulement des stages	**Objet du Questionnaire** ▪ Besoin en compétences et métiers ▪ Perception de la formation ▪ Accueil des stagiaires ▪ Potentiel de création d'emplois ▪ Collaboration avec le milieu universitaire en ce qui concerne les stages

	Echantillon	Mode d'administration
Enquêtes entrants	314	Auto administration supervisée
Enquête Sortants	149	En face à face et téléphonique
Enquête Entreprise	56	En face à face et auto administration

A. MODALITES DE RECHERCHE DE STAGES

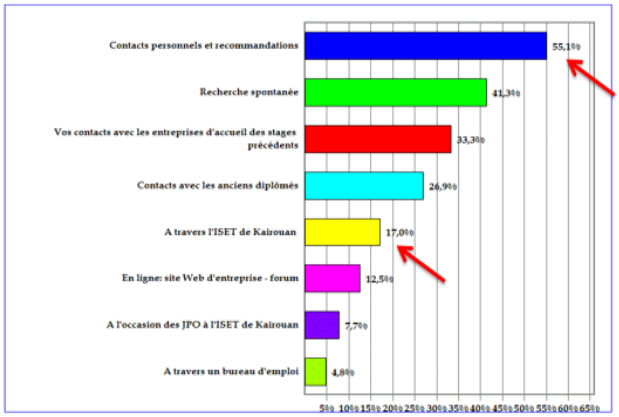

Contacts personnels 55% **A travers ISET (17%)**

On remarque que la majorité de stages sont recherchées à travers les contacts personnels et les recherches spontanées des étudiants ce qui représente un important taux qui peut refléter le niveau d'engagement des étudiants dans leurs stages, mais la question qui se pose, est ce que tous les lieux se stages contactés sont capables à atteindre les objectifs de stages et répondre à la charte qualité.

<u>Constat 1</u> : tous les lieux de stages contactés par les étudiants sont acceptés par l'ISET sans aucun contrôle et test selon les chartes qualités

B. LIEU DES STAGES

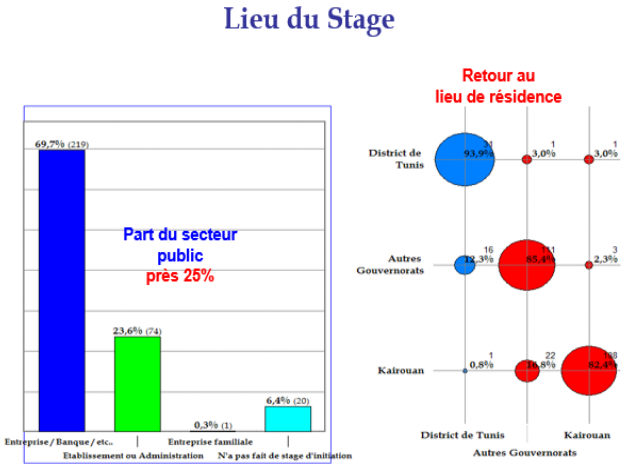

On constate que les étudiants s'orientent plus vers le retour au lieu de résidence pour la recherche des stages ce qui peut influencer négativement le bon déroulement des stages surtout si le lieu de stage n'est pas convenable (établissement public par exemple).
Il est à rappeler que les stages sont des unités d'enseignement obligatoires à valider par les étudiants pour l'obtention de son diplôme.
25% des stages sont réalisés dans des établissements publics. Avec l'état actuel et la situation aléatoire des entreprises publiques en Tunisie et surtout le taux d'insertion des diplômés dans ces établissements publiques (gouvernorats, STEG, MTK, SONEDE, délégation, Poste, …) qui est proche de 0%, on peut poser la question sur le choix de ces lieux.

<u>Constat 2</u> : les étudiants s'orientent dans le choix des lieux de stage à retourner à leurs lieux de résidence et surtout vers les établissements at administrations publiques.

C. FREQUENTATION DU LIEU DU STAGE

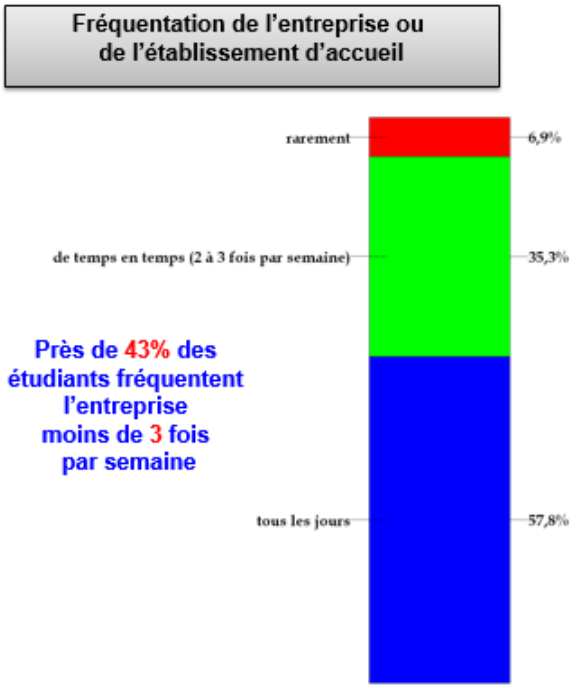

Presque seulement la moitié des étudiants sont en train de respecter l'horaire normal de déroulement des stages. Selon la charte qualité, les stages sont considérés comme un

emploi temporaire pour l'étudiant qui est considéré comme un employé dans le lieu de stage. Le non-respect de la présence quotidienne dans l'entreprise peut être considérées comme une défaillance majeure.

<u>Constat 3</u> : l'attestation des stages est délivrée même aux étudiants qui ont fréquenté à 30% seulement les lieux de stages ou ils n'ont jamais effectué de stage (5%).

D. DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES ETUDIANTS

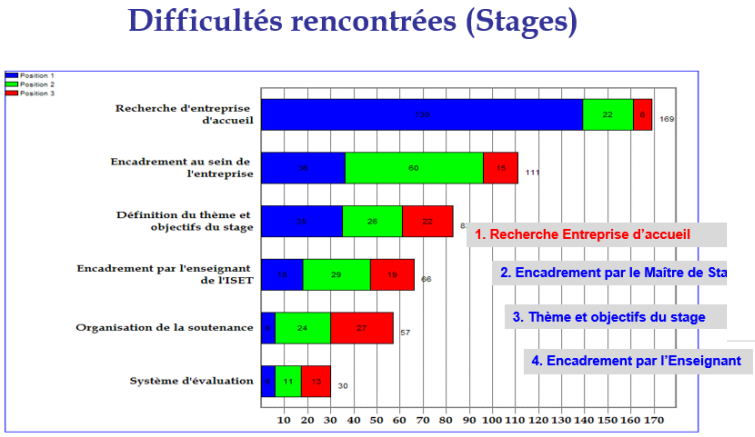

Les principales difficultés constatées par les étudiants lors des stages autre le choix du lieu de stage sont essentiellement d'ordre pédagogique ce qui peut influencer très négativement à l'atteinte des objectifs. Ces difficultés sont essentiellement :

- L'encadrement sur le lieu des stages
- La définition des objectifs des stages
- La définition des thèmes et cas des stages de perfectionnement

<u>Constat 4</u> : absence d'encadrement au lieu du stage ni par l'encadreur professionnel ni par l'encadreur pédagogique

E. PRINCIPAUX CRITERES DE RECRUTEMENT

En analysant les questionnaires auprès des entreprises, on a pu résumer les principaux critères de recrutement en ces 5 critères :

- Motivation
- Qualifications et diplômes
- Engagement – discipline
- Expérience
- Compétences

<u>Constat 5</u> : les stages en entreprise est un passeport important pour l'insertion professionnelle, il influence positivement les principaux critères de recrutement des entreprises.

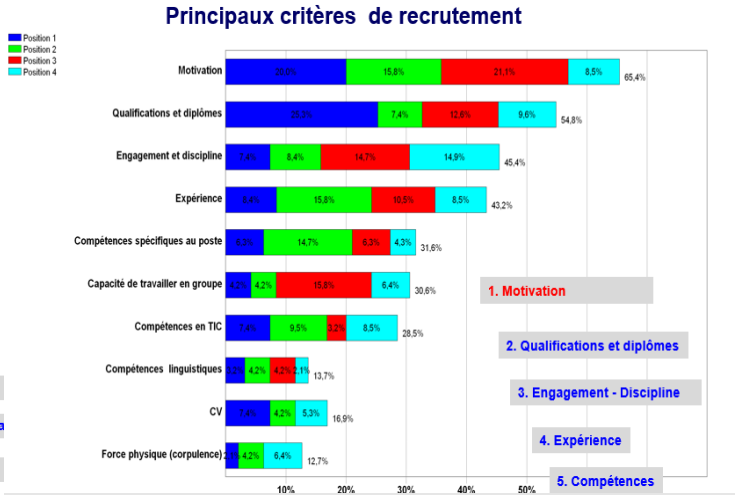

F. PROBLEMES RENCONTRES LORS DES RECRUTEMENTS

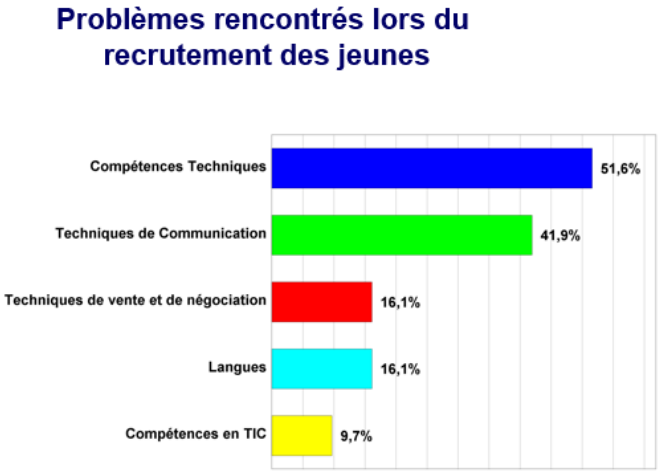

Un nombre important d'étudiants continuent à ne pas avoir le profil requis, et parmi ceux qui semblent avoir ce profil, beaucoup ne possèdent pas les compétences correspondantes.

Les principaux problèmes rencontrés par les entreprises sont les compétences techniques et les techniques de communication.

<u>Constat 5</u> : les stages en entreprises doivent et peuvent aider l'étudiant à améliorer ses compétences techniques et ses modalités de communication.

IX. SUNTHESE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES

Le tableau suivant présente une synthèse des résultats et les recommandations pédagogiques associées :

CONSTATS	RECOMMNDATIONS PEDAGOGIQUES
• Tous les lieux de stages contactés par les étudiants sont acceptés par l'ISET sans aucun contrôle et test selon les chartes qualités	• Contrôler les lieux de stages proposés par les étudiants et le comité de stages au sein de chaque département peut décider d'accepter ou non ce lieux en se référant à la charte qualité du stage
• Les étudiants s'orientent dans le choix des lieux de stage à retourner à leurs lieux de résidence et surtout vers les établissements at administrations publiques.	• Limiter le plus possible l'affectation des étudiants dans les établissements et administrations publiques étant donnée le taux d'insertion très faible dans ces établissements
• L'attestation des stages est délivrée même aux étudiants qui ont fréquenté à 30% seulement les lieux de stages ou ils n'ont jamais effectué de stage (5%).	• Le service stage en collaboration avec des encadreurs pédagogiques doit contrôler le déroulement réel des stages par des contacts téléphoniques ou des vistes au lieu de stages
• Absence d'encadrement au lieu du stage ni par l'encadreur professionnel ni par l'encadreur pédagogique	• Faire signer des conventions de stage avec l'entreprise d'accueil et la demander de fixer un encadreur professionnel au stage qui encadre et évalue le travail effectué des étudiants
• Les stages en entreprise est un passeport important pour l'insertion professionnelle, il influence positivement les principaux critères de recrutement des entreprises.	• Plus valoriser le stage auprès des étudiants qui doivent le considérer comme un réel passeport à l'emploi
• Certaines entreprises accueillent plus de 50 stagiaires en même temps (Initiation/perfectionnement/PFE) : Problème de crédibilité et d'efficacité du stage	• Limiter le nombre de stages par établissement et par spécialité • Etablir des conventions cadres avec les grandes entreprises de la région pour fixer les orientations stratégiques et les projets de collaboration et surtout le nombre maximum de stages tout en respectant la crédibilité et l'efficacité

• Les maîtres de stages au sein de l'entreprise, débordés par le travail, demandent aux stagiaires de reprendre ce qui a été fait par leur collègues l'année dernière	• Mettre en place un système d'anti plagiat (des logiciels) afin de limiter le phénomène de de copier – coller
• Les étudiants sont mal orientés	• Programmer des réunions d'informations et des réunions pédagogiques avec tous les étudiants avant la période de stage • Proposer des guides de stages pour les étudiants et les entreprises
• Les étudiants font appel à leurs connaissances personnelles pour trouver des entreprises d'accueil (peu d'implication par l'ISET)	• Impliquer plus les départements à travers les enseignants de détecter et proposer des sujets de stages qui entrent dans le cadres de projets de recherche appliquée
• Les stagiaires se trouvent désœuvrés ou en train d'effectuer des tâches sans aucun lien avec leurs formations	• Mettre en place un système de feed-back instantané avec les étudiants (plateforme Stages) ou les étudiants peuvent échanger avec les enseignants et les responsables stages sur le déroulement de stages

X. CONCLUSION

Le présent travail avait pour objectif la détermination de quelques recommandations pédagogiques pour la réussite des stages en entreprise pour une meilleure professionnalisation du diplôme de fin d'études technologiques.

La réussite d'une recherche de stage nécessite une attention particulière. Afin d'atteindre cet objectif, le service Stages et Relations Extérieures accompagne l'étudiant(e) tout au long de ses démarches, lui donne des conseils personnalisés et l'aide à concrétiser son projet.

La collaboration du milieu professionnel est indispensable. L'encadreur professionnel devient un partenaire stratégique. Il agit en tant que personne-ressource auprès de l'étudiant. Il l'encadre durant tout son stage. En plus de l'évaluer, il le guide et le conseille dans la réalisation d'un projet de stage. En contrepartie, le stage permet à l'étudiant d'aborder avec confiance la pratique de sa profession.

Un constat majeur a été conclu suite à l'enquête menée est que : **Le stage ne remplit pas ses objectifs** :

- Les étudiants sont mal orientés
- Les étudiants choisissent les solutions de facilité : Entreprise à proximité de leurs lieux d'habitation
- Les étudiants font appel à leurs connaissances personnelles pour trouver des entreprises d'accueil (peu d'implication par l'ISET)
- Au sein de l'entreprise d'accueil, peu de suivi par le maître de stage et par l'enseignant encadreur de l'ISET
- Les stagiaires se trouvent désœuvrés ou en train d'effectuer des tâches sans aucun lien avec leurs formations
- Les rapports de stages sont des copies de rapports de leurs collègues des promotions précédentes

Dans ce présent travail, on a essayé de présenter quelques propositions d'amélioration et des recommandations pédagogiques pour remédier à ces constats.

XI. REFERENCES

1] Hahn C., Besson M., Collin B., Geay A. (2005), L'alternance dans l'enseignement supérieur, Enjeux et perspectives, Paris, L'Harmattan. Laverrière, Couriaut J.-P., Le stage préprofessionnel, Paris, Éditions d'Organisation.

2] Agulhon C., (2007a), « Les stages étudiants, un pas vers la précarité ? », communication pour les Journées internationales de sociologie du travail, Londres, 20-22 juin.

3] Agulhon C., (2007b), « La professionnalisation à l'université, une réponse à la demande sociale ? », Recherche et Formation, INRP, n°54, p.11-27.

4] Barbusse B., Glayman D., Grima F., (2007), « Les stages étudiants peuvent-ils contribuer à sécuriser les parcours professionnels dans la phase d'insertion ? », communication pour les XIVè journées d'études « Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail », Université d'Orléans, 30-31 mai 2007, publié dans la série Relief du Céreq, n°22.

5] Béduwé C., Cahuzac E. (1997), « Première expérience professionnelle avant le diplôme », FormationEmploi, n° 58, p. 89-108.

6] Magnac T. (1997), « Les stages et l'insertion professionnelle des jeunes : une évaluation statistique », Economie et statistique, n°304-305.

7] R. Wittorski, "La professionnalisation de l'offre de formation universitaire : quelques spécificités," Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur, 28-1, 2012.

8] J. F. Giret, S. Issehnane, "L'effet de la qualité des stages sur l'insertion professionnelle Le cas des diplômés de l'enseignement supérieur," Centre d'études et de recherches sur les qualifications, Septembre 2010.

9] L. Brémaud, M. Boisclair, "Pédagogie universitaire et partenariat université-entreprise : enjeux, écueils, perspectives," Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur, 28-1, 2012.